

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

## Jeudi 7 décembre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 7 décembre, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 novembre 2023

Présents : **BARRET** Daniel, **LAVOREL** Virginie, **PARADIS** Stéphane, **DUFAT** Cécile, **GONIN** Martine, , **SAURA** Cyril, **NUGUET** Frédérick, **BARIOZ** Michel, **RIOUX** Marjorie, **LINIGER** Benoît, **GENEST** Kathia.

Excusés : **GRENIER** Michelle, **SKUP** Pascal donne pouvoir à **LAVOREL** Virginie , **BENAIM** Fadiene donne pouvoir à **GONIN** Martine.

Absente : **LUNARDI** Charlotte

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19h00

**Approbation du compte-rendu de la séance du 2 novembre 2023 à l'unanimité**

### 1/ DELIBERATIONS

#### ACHAT D'UN CAMION-BENNE FORD POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le camion actuel FIAT DUCATO ne répondant plus aux besoins des services, des devis ont été demandés dans plusieurs concessions automobiles (Fiat, Ford, Isuzu) pour l'achat d'un camion-benne. La meilleure offre s'élève à 48 800 € avec une reprise de 17 000 € de l'ancien véhicule. Le Maire demande d'autoriser l'achat et la cession.

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### DECISION MODIFICATIVE N°1

La décision modificative, par suite de nombreux aléas (heures supplémentaires dues sur le précédent mandat, indemnités de fin de contrat, reconstitution de carrière d'un agent, et diverses augmentations), concerne le chapitre 012 concernant les charges de personnel pour 50 000 €

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### LOCATION DU STADE DE FOOT

Une manifestation ayant eu lieu l'an dernier sur le stade en prêt, nous avons décidé d'appliquer un prix de location pour ce site d'un montant de 250€.

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

**Jeudi 7 décembre 2023**

## **AUTORISATION DE MANDATER LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement votés au budget de l'exercice 2023 pour un montant de  $755605,50 \text{ €} \times 25\% = 188\ 901,37 \text{ €}$

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## **SUBVENTION A L'OGEC => report prochaine réunion de conseil.**

Cette délibération sera représentée lors du prochain conseil municipal, n'ayant pas encore calculé la part par enfant scolarisé en école privée.

## **2/ QUESTIONS DIVERSES**

- Réunions de conseil municipal pour 2024 : Les dates de conseil prévues pour l'année 2024 sont les suivantes (un conseil tous les deux mois):
  - 11 janvier - 7 mars - 2 mai - 4 juillet - 5 septembre - 7 novembre
- Foyer communal : Nous avons aujourd'hui de multiples fuites dans le foyer venant du toit de l'extension cantine, ainsi que le sas sur le côté du foyer (accès arrière-scène). Des devis ont été faits pour les réparations de l'étanchéité des toits et un expert de l'assurance doit passer pour les réparations des plafonds.
- Antenne SFR : Malgré le sursis à statuer, SFR a essayé de nous revenir sur une demande de non-opposition que nous avons refusée, en attente de la fin du sursis à statuer.
- Ecole : Stéphane Paradis et Daniel Barret sont allés à l'école pour répondre à un quizz sur la commune, élaboré par les élèves. Le Maire a commandé des totems représentant des enfants pour installer le long de la route ainsi qu'un radar pédagogique.
- Marché de Noël et Téléthon : Il serait souhaitable que le maximum d'élus soient présents sur le marché de Noël. Un ravitaillement est organisé le samedi pour les coureurs de UAC dans le cadre du Téléthon.
- Repas du personnel : La quasi-totalité des élus sera présente pour ce repas du 14 décembre.
- Question de Benoît Liniger concernant le PATA et les réparations des nids de poule. Les travaux sont en cours et l'entreprise est missionnée mais les conditions météorologiques ne sont pas propices à un avancement rapide des travaux.
- Un expert est attendu pour les travaux d'engrènement de la Creuse suite à éboulement de terrain.

Séance levée à 20h05